

# Résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa soixante-seizième session

Volume II

Décisions

14 septembre – 24 décembre 2021

Assemblée générale

Documents officiels • Soixante-seizième session

Supplément n° 49



Nations Unies • New York, 2022

## NOTE

Les résolutions et décisions de l'Assemblée générale sont identifiées comme suit :

### Sessions ordinaires

Jusqu'à la trentième session ordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi d'un nombre en chiffres romains entre parenthèses indiquant la session [par exemple : résolution 3363 (XXX)]. Lorsque plusieurs résolutions avaient été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles était identifiée par une lettre majuscule placée entre les deux éléments [par exemple : résolution 3367 (XXX), résolutions 3411 A et B (XXX), résolutions 3419 A à D (XXX)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la trente et unième session, dans le cadre du nouveau système adopté pour les cotes des documents de l'Assemblée générale, les résolutions et décisions sont identifiées par un nombre en chiffres arabes, indiquant la session, suivi d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution 31/1, décision 31/301). Lorsque plusieurs résolutions ou décisions ont été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles est identifiée par une lettre majuscule placée après les deux éléments (par exemple : résolution 31/16 A, résolutions 31/6 A et B, décisions 31/406 A à E).

### Sessions extraordinaires

Jusqu'à la septième session extraordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, de l'initiale « S » (de l'anglais « *Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 3362 (S-VII)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la huitième session extraordinaire, les résolutions et décisions sont identifiées par l'initiale « S » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution S-8/1, décision S-8/11).

### Sessions extraordinaires d'urgence

Jusqu'à la cinquième session extraordinaire d'urgence, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, des initiales « ES » (de l'anglais « *Emergency Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 2252 (ES-V)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la sixième session extraordinaire d'urgence, les résolutions et décisions sont identifiées par les initiales « ES » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution ES-6/1, décision ES-6/11).

Dans chacune des séries décrites ci-dessus, la numérotation suit l'ordre d'adoption.

\*

\* \*

Le présent volume contient les décisions adoptées par l'Assemblée générale du 14 septembre au 24 décembre 2021. Les résolutions adoptées par l'Assemblée pendant cette période, ainsi que la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, figurent dans le volume I. Les résolutions et décisions adoptées ultérieurement au cours de la soixante-seizième session paraîtront dans le volume III.

# Table des matières

## Décisions

	<i>Page</i>
A. Élections et nominations .....	4
B. Autres décisions .....	11
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission .....	11
2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission.....	21
3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) .....	22
4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission .....	23
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission.....	26
6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission .....	28
7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission.....	28

## Annexe

Répertoire des décisions .....	33
--------------------------------	----



# Décisions

## Sommaire

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
<b>A. Élections et nominations</b>		
76/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs .....	4
76/402.	Élection de membres du Conseil des droits de l'homme.....	4
76/403.	Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice .....	4
76/404.	Élection de membres du Comité du programme et de la coordination .....	5
76/405.	Nomination de membres du Comité des conférences.....	5
76/406.	Élection des membres de la Commission du droit international.....	6
76/407.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires .....	7
76/408.	Nomination de membres du Comité des contributions.....	7
76/409.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements.....	7
76/410.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes .....	8
76/411.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale .....	8
76/412.	Élection de membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix.....	9
76/413.	Élection de membres du Conseil économique et social.....	10
76/414.	Élection de membres de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine.....	10

## **B. Autres décisions**

### **1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission**

76/501.	Réunions d'organes subsidiaires et d'entités durant la partie principale de la soixante-seizième session.....	11
76/502.	Débat général de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale .....	11
76/503.	Participation aux séances plénières officielles de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session.....	11
76/504.	Droit de réponse à une allocution prononcée par un chef d'État .....	12
76/505.	Organisation de la soixante-seizième session.....	12
76/506.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour .....	12
76/507.	Participation d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile, d'établissements universitaires et d'acteurs du secteur privé à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour la célébration du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban .....	13
76/508.	Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour la célébration du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.....	14
76/509.	Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux.....	14
76/510.	Rapport de la Cour internationale de Justice .....	14

## Décisions

---

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
76/511.	Participation à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes.....	14
76/512.	Rapport du Conseil économique et social .....	14
76/513.	Participation d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile, d'établissements universitaires et d'acteurs du secteur privé à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes.....	14
76/549.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-seizième session.....	16

### ***2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission***

76/514.	Réduction des budgets militaires.....	21
76/515.	Vérification du désarmement nucléaire .....	21
76/516.	Lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés.....	21
76/517.	Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok).....	21
76/518.	Commission du désarmement.....	22
76/519.	Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2022 .....	22
76/520.	Planification des programmes (Première Commission) .....	22

### ***3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)***

76/521.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects.....	23
76/522.	Question de Gibraltar .....	23
76/523.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale .....	24
76/524.	Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)].....	24

### ***4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission***

76/539.	Questions de politique macroéconomique.....	24
76/540.	Mondialisation et interdépendance .....	24
76/541.	Groupes de pays en situation particulière.....	24
76/542.	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement .....	24
76/543.	Activités opérationnelles de développement .....	25
76/544.	Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition .....	25
76/545.	Projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale.....	25

## Décisions

---

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
---------------------------	--------------	-------------

76/546.	Revitalisation des travaux de la Deuxième Commission.....	27
76/547.	Planification des programmes (Deuxième Commission) .....	27

### **5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission**

76/535.	Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne .....	27
76/536.	Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles .....	27
76/537.	Projet de programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale.....	27
76/538.	Planification des programmes (Troisième Commission).....	28

### **6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission**

76/548.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure .....	29
---------	-----------------------------------------------------------------	----

### **7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission**

76/525.	Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-dix-septième session .....	29
76/526.	Planification des programmes (Sixième Commission).....	30
76/527.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turque .....	30
76/528.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiatique .....	30
76/529.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties.....	31
76/530.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides .....	31
76/531.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds pour l'environnement mondial .....	31
76/532.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation internationale des employeurs .....	31
76/533.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Confédération syndicale internationale .....	31
76/534.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie.....	31

## A. Élections et nominations

### 76/401. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 14 septembre 2021, l'Assemblée générale a nommé, conformément à l'article 28 de son règlement intérieur, membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa soixante-seizième session les États Membres suivants : BAHAMAS, BHOUTAN, CHILI, CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FEDÉRATION DE RUSSIE, NAMIBIE, SIERRA LEONE et SUEDE.

### 76/402. Élection de membres du Conseil des droits de l'homme

À sa 19<sup>e</sup> séance plénière, le 14 octobre 2021, conformément à ses résolutions 60/251 du 15 mars 2006 et 65/281 du 17 juin 2011, l'Assemblée générale a élu l'ARGENTINE, le BENIN, le CAMEROUN, l'ÉRYTHREE, les ÉMIRATS ARABES UNIS, les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, la FINLANDE, la GAMBIE, le HONDURAS, l'INDE, le KAZAKHSTAN, la LITUANIE, le LUXEMBOURG, la MALAISIE, le MONTENEGRO, le PARAGUAY, le QATAR et la SOMALIE membres du Conseil des droits de l'homme pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les pays ci-après, membres sortants : ARGENTINE, AUTRICHE, BAHAMAS, BAHREÏN, BANGLADESH, BULGARIE, BURKINA FASO, CAMEROUN, DANEMARK, ÉRYTHREE, FIDJI, INDE, ITALIE, PHILIPPINES, SOMALIE, TOGO, TCHEQUIE et URUGUAY.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Conseil des droits de l'homme se compose des 47 États Membres suivants<sup>1</sup> : ALLEMAGNE\*, ARGENTINE\*\*\*, ARMÉNIE\*, BENIN\*\*\*, BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)\*\*\*, BRÉSIL\*, CAMEROUN\*\*\*, CHINE\*\*, CÔTE D'IVOIRE\*\*, CUBA\*\*, ÉMIRATS ARABES UNIS\*\*\*, ÉRYTHREE\*\*\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*\*\*, FEDÉRATION DE RUSSIE\*\*, FINLANDE\*\*\*, FRANCE\*\*, GABON\*\*, GAMBIE\*\*\*, HONDURAS\*\*\*, ÎLES MARSHALL\*, INDE\*\*\*, INDONÉSIE\*, JAPON\*, KAZAKHSTAN\*\*\*, LIBYE\*, LITUANIE\*\*\*, LUXEMBOURG\*\*\*, MALAISIE\*\*\*, MALAWI\*\*, MAURITANIE\*, MEXIQUE\*\*, MONTENEGRO\*\*\*, NAMIBIE\*, NEPAL\*\*, OUZBÉKISTAN\*\*, PAKISTAN\*\*, PARAGUAY\*\*\*, PAYS-BAS\*, POLOGNE\*, QATAR\*\*\*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*\*, SÉNÉGAL\*\*, SOMALIE\*\*\*, SOUDAN\*, UKRAÏNE\*\* et VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)\*.

\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2022.

\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2023.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2024.

### 76/403. Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice

L'Assemblée générale, à sa 27<sup>e</sup> séance plénière, le 5 novembre 2021, et le Conseil de sécurité, à sa 8897<sup>e</sup> séance, tenue le même jour, ont indépendamment procédé, conformément aux articles 2 à 4, 7 à 12 et 14 et 15 du Statut de la Cour internationale de Justice, aux articles 150 et 151 du Règlement intérieur de l'Assemblée et aux articles 40 et 61 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, à l'élection d'un membre de la Cour pour la période du mandat restant à courir de James Richard Crawford (Australie), qui est décédé le 31 mai 2021<sup>2</sup>.

Ayant obtenu la majorité absolue des voix à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, Hilary Charlesworth (Australie) a été élue membre de la Cour pour un mandat prenant effet le 5 novembre 2021 et expirant le 5 février 2024.

En conséquence, au 5 novembre 2021, la Cour internationale de Justice se compose des membres suivants : Ronny ABRAHAM (*France*)\*\*, Mohamed BENNOUNA (*Maroc*)\*, Dalveer BHANDARI (*Inde*)\*\*, António Augusto CANÇADO TRINDADE (*Brésil*)\*\*, Hilary CHARLESWORTH (*Australie*)\*, Joan E. DONOGHUE (*États-Unis d'Amérique*)\*, Kirill GEVORGIAN (*Fédération de Russie*)\*, IWASAWA Yuji (*Japon*)\*\*\*, Georg NOLTE

<sup>1</sup> L'Argentine, le Brésil, le Cameroun, l'Érythrée, l'Inde, le Japon, le Mexique, le Népal, le Pakistan, le Sénégal, la Somalie et l'Ukraine en sont à leur deuxième mandat consécutif.

<sup>2</sup> Voir [A/76/337-S/2021/821](#).

(Allemagne)<sup>\*\*\*</sup>, Patrick Lipton ROBINSON (Jamaïque)<sup>\*</sup>, Nawaf SALAM (Liban)<sup>\*\*</sup>, Julia SEBUTINDE (Ouganda)<sup>\*\*\*</sup>, Peter TOMKA (Slovaquie)<sup>\*\*\*</sup>, XUE Hanqin (Chine)<sup>\*\*\*</sup> et Abdulqawi Ahmed YUSUF (Somalie)<sup>\*\*</sup>.

---

\* Mandat venant à expiration le 5 février 2024.

\*\* Mandat venant à expiration le 5 février 2027.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 5 février 2030.

### 76/404. Élection de membres du Comité du programme et de la coordination

À sa 30<sup>e</sup> séance plénière, le 11 novembre 2021, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures présentées par le Conseil économique et social<sup>3</sup> et conformément à l'annexe de la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et à sa décision 42/450, en date du 17 décembre 1987, a élu le BOTSWANA, le CHILI, la FEDERATION DE RUSSIE, le KENYA et le PARAGUAY membres du Comité du programme et de la coordination pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022 afin de pourvoir les sièges qui deviendront vacants à l'expiration du mandat de l'ANGOLA, de l'ARGENTINE, de l'ÉTHIOPIE, de la FEDERATION DE RUSSIE, de la FRANCE et du PARAGUAY, ainsi qu'à l'expiration du mandat lié au siège actuellement vacant et destiné à un des États d'Europe occidentale et autres États.

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 16 décembre 2021, l'Assemblée générale a élu, sur la base de la candidature proposée par le Conseil économique et social<sup>4</sup> et conformément à l'annexe de la résolution 2008 (LX) du Conseil et à sa décision 42/450, la REPUBLIQUE DOMINICAINE pour un mandat commençant à la date de l'élection et prenant fin le 31 décembre 2023 et la FRANCE pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et venant à expiration le 31 décembre 2024.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Comité du programme et de la coordination se compose des 33 États Membres suivants<sup>5</sup> : ALLEMAGNE<sup>\*\*</sup>, ARMENIE<sup>\*\*</sup>, BELARUS<sup>\*\*</sup>, BOTSWANA<sup>\*\*\*</sup>, BRÉSIL<sup>\*\*</sup>, CAMEROUN<sup>\*\*</sup>, CHILI<sup>\*\*\*</sup>, CHINE<sup>\*</sup>, COMORES<sup>\*</sup>, COSTA RICA<sup>\*\*</sup>, CUBA<sup>\*\*</sup>, ÉRYTHREE<sup>\*\*</sup>, ESWATINI<sup>\*\*</sup>, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE<sup>\*\*</sup>, FEDERATION DE RUSSIE<sup>\*\*\*</sup>, FRANCE<sup>\*\*\*</sup>, INDE<sup>\*\*</sup>, IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')<sup>\*\*</sup>, ITALIE<sup>\*\*</sup>, JAPON<sup>\*\*</sup>, KENYA<sup>\*\*\*</sup>, LIBERIA<sup>\*</sup>, MALI<sup>\*\*</sup>, MALTE<sup>\*\*</sup>, MAURITANIE<sup>\*</sup>, PAKISTAN<sup>\*\*</sup>, PARAGUAY<sup>\*\*\*</sup>, PHILIPPINES<sup>\*</sup>, POLOGNE<sup>\*\*</sup>, REPUBLIQUE DE COREE<sup>\*</sup>, REPUBLIQUE DOMINICAINE<sup>\*\*</sup>, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD<sup>\*\*</sup> et URUGUAY<sup>\*</sup>.

---

\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2022.

\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2023.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2024.

### 76/405. Nomination de membres du Comité des conférences

À sa 30<sup>e</sup> séance plénière, le 11 novembre 2021, l'Assemblée générale a pris note, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, de la nomination par son président, après consultation des présidents des groupes régionaux concernés, de la COTE D'IVOIRE, de l'IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), de la POLOGNE, du PORTUGAL et du SENEGAL comme membres du Comité des conférences pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Comité des conférences se compose des 18 États Membres suivants<sup>6</sup> : ALGERIE<sup>\*</sup>, AUTRICHE<sup>\*</sup>, CHINE<sup>\*</sup>, COMORES<sup>\*</sup>, COTE D'IVOIRE<sup>\*\*\*</sup>, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE<sup>\*</sup>, FEDERATION DE

---

<sup>3</sup> Voir A/76/364 ; voir également la décision 2021/201 D du Conseil économique et social.

<sup>4</sup> Voir A/76/364/Add.1 ; voir également la décision 2022/203 du Conseil économique et social.

<sup>5</sup> Il reste un siège à pourvoir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2024.

<sup>6</sup> Il reste trois sièges à pourvoir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes : l'un pour un mandat commençant à la date de la nomination et prenant fin le 31 décembre 2023 et les deux autres pour un mandat commençant à la date de nomination et prenant fin le 31 décembre 2024.

RUSSIE\*\*, FRANCE\*\*, IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')\*\*\*, JAMAÏQUE\*, JAPON\*, KENYA\*\*, MALAISIE\*\*, NIGERIA\*\*, POLOGNE\*\*\*, PORTUGAL\*\*\*, SENEGAL\*\*\* et SRI LANKA\*\*.

\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2022.

\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2023.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2024.

#### 76/406. Élection des membres de la Commission du droit international

À sa 32<sup>e</sup> séance plénière, le 12 novembre 2021, l'Assemblée générale, conformément à sa résolution 174 (II) du 21 novembre 1947 et aux dispositions du Statut de la Commission du droit international annexé à cette résolution, tel que modifié par ses résolutions 1103 (XI) du 18 décembre 1956, 1647 (XVI) du 6 novembre 1961 et 36/39 du 18 novembre 1981, a élu les 34 personnes suivantes membres de la Commission pour un mandat de cinq ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023<sup>7</sup> :

Dapo AKANDE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)  
Carlos ARGÜELLO GÓMEZ (Nicaragua)  
ASADA Masahiko (Japon)  
Bogdan AURESCU (Roumanie)  
Yacouba CISSE (Côte d'Ivoire)  
Ahmed Amin FATHALLA (Égypte)  
Rolf Einar FIFE (Norvège)  
Mathias FORTEAU (France)  
George Rodrigo Bandeira GALINDO (Brésil)  
Patrícia GALVÃO TELES (Portugal)  
Claudio Grossman GUILLOFF (Chili)  
HUANG Huikang (Chine)  
Charles Chernor JALLOH (Sierra Leone)  
Ahmed LARABA (Algérie)  
LEE Keun-Gwan (République de Corée)  
Vilawan MANGKLATANAKUL (Thaïlande)  
Andreas MAVROYIANNIS (Chypre)  
Ivon MINGASHANG (République démocratique du Congo)  
Giuseppe NESI (Italie)  
Hong Thao NGUYEN (Viet Nam)  
Phoebe OKOWA (Kenya)  
Nilüfer ORAL (Turquie)  
Hassan OUZZANI CHAHDI (Maroc)  
Mario OYARZABAL (Argentine)  
Mārtiņš PĀPARINSKIS (Lettonie)  
Bimal PATEL (Inde)  
August REINISCH (Autriche)  
Penelope RIDINGS (Nouvelle-Zélande)  
Juan José RUDA SANTOLARIA (Pérou)  
Alioune SALL (Sénégal)  
Louis SAVADOGO (Burkina Faso)  
Munkh-Orgil TSEND (Mongolie)  
Marcelo VAZQUEZ-BERMEDEZ (Équateur)  
Evgeny ZAGAYNOV (Fédération de Russie)

---

<sup>7</sup> Voir [A/76/82](#), [A/76/82/Add.1](#), [A/76/399](#), [A/76/399/Add.1](#) et [A/76/62](#).

#### 76/407. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

À sa 35<sup>e</sup> séance plénière, le 16 novembre 2021, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>8</sup>, l'Assemblée générale a nommé ou reconduit dans leurs fonctions comme membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022 les personnes ci-après : Yves Éric AHOUSSOUBEMEY, Amjad Qaid Al Kumaim, Makiese Kinkela Augusto, Sharon Brennen-Haylock et Jakub Chmielewski.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants : Yves Éric AHOUSSOUBEMEY (*Bénin*)\*\*\*, Amjad Qaid AL KUMAIM (*Yémen*)\*\*\*, Makiese Kinkela AUGUSTO (*Angola*)\*\*\*, Abdallah BACHAR BONG (*Tchad*)\*\*, Feliksas BAKANAUSKAS (*Lituanie*)\*\*, Sharon BRENNEN-HAYLOCK (*Bahamas*)\*\*\*, Pavel CHERNIKOV (*Fédération de Russie*)\*\*, Donna-Marie CHIURAZZI-MAXFIELD (*États-Unis d'Amérique*)\*\*, Patrick A. CHUASOTO (*Philippines*)\*, Jakub CHMIELEWSKI (*Pologne*)\*\*\*, Udo Klaus FENCHEL (*Allemagne*)\*, Olivio FERMIN (*République dominicaine*)\*, Marcel JULLIER (*Suisse*)\*, Nabil KALKOUL (*Algérie*)\*\*, Julia A. MACIEL (*Paraguay*)\*\*, Vidisha MAITRA (*Inde*)\*\*, Caroline NALWANGA (*Ouganda*)\*\*, Juliana Gaspar RUAS (*Brésil*)\*\*, SUZUKI Yoriko (*Japon*)\*, Cihan TERZI (*Turquie*)\*\* et YE Xuenong (*Chine*)\*.

---

\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2022.

\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2023.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2024.

#### 76/408. Nomination de membres du Comité des contributions

À sa 35<sup>e</sup> séance plénière, le 16 novembre 2021, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>9</sup>, l'Assemblée générale a nommé ou reconduit dans leurs fonctions comme membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022 les personnes ci-après : Syed Yawar Ali, Phologo Kaone Bogatsu, Jasminka Dinić, Ihor Humennyi, Kitano Mitsuru et Thomas Anthony Repasch.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Comité des contributions se compose des membres suivants : Syed Yawar ALI (*Pakistan*)\*\*\*, Phologo Kaone BOGATSU (*Botswana*)\*\*\*, Cheikh Tidiane DEME (*Sénégal*)\*, Jasminka DINIC (*Croatie*)\*\*\*, Gordon ECKERSLEY (*Australie*)\*, Mohamed Mahmoud Ould EL GHAOUTH (*Mauritanie*)\*, Bernardo GREIVER DEL HOYO (*Uruguay*)\*, Michael HOLTSCH (*Allemagne*)\*\*, Ihor HUMENNYI (*Ukraine*)\*\*\*, Ji-sun JUN (*République de Corée*)\*\*, KITANO Mitsuru (*Japan*)\*\*\*, Vadim LAPUTIN (*Fédération de Russie*)\*\*, LIN Shan (*Chine*)\*\*, Thomas Anthony REPASCH (*États-Unis d'Amérique*)\*\*\*, Henrique da Silveira SARDINHA PINTO (*Brésil*)\*\*, Ugo SESSI (*Italie*)\*, Alejandro TORRES LEPORI (*Argentine*)\* et Steve TOWNLEY (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)\*\*.

---

\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2022.

\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2023.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2024.

#### 76/409. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

À sa 35<sup>e</sup> séance plénière, le 16 novembre 2021, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>10</sup>, l'Assemblée générale a confirmé la reconduction par le Secrétaire général de Honda Keiko comme membre ordinaire du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

---

<sup>8</sup> A/76/516, par. 4.

<sup>9</sup> A/76/517, par. 4.

<sup>10</sup> A/76/518, par. 4 a).

À la même séance, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>11</sup>, l'Assemblée générale a confirmé la reconduction par le Secrétaire général de Macky Tall comme membre ad hoc du Comité des placements pour un mandat d'un an prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Comité des placements se compose des membres suivants : Michael KLEIN (*États-Unis d'Amérique*, membre ordinaire et Président)\*, Yasir O. AL-RUMAYYAN (*Arabie saoudite*, membre ordinaire)\*\*, Sarah Omotunde ALADE (*Nigéria*, membre ordinaire)\*\*, HONDA Keiko (*Japon*, membre ordinaire)\*\*\*, Simon JIANG (*Chine*, membre ordinaire)\*, Achim KASSOW (*Allemagne*, membre ordinaire)\*, Natalia KHANJENKOVA (*Fédération de Russie*, membre ordinaire)\*\*, Patricia PARISE (*Argentine*, membre ordinaire)\*\*, Luciane RIBEIRO (*Brésil*, membre ordinaire)\* et Macky TALL (*Mali*, membre ad hoc)\*.

---

\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2022.

\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2023.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2024.

### 76/410. Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

À sa 35<sup>e</sup> séance plénière, le 16 novembre 2021, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>12</sup>, l'Assemblée générale a nommé le Premier Président de la Cour des comptes de la France membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

En conséquence, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le Comité des commissaires aux comptes se composera des membres suivants : Vérificatrice générale du Bureau national d'audit de la CHINE\*\*, Contrôleur général de la République du CHILI\* et Premier Président de la Cour des comptes de la FRANCE\*\*\*.

---

\* Mandat venant à expiration le 30 juin 2024.

\*\* Mandat venant à expiration le 30 juin 2026.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 30 juin 2028.

### 76/411. Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale

À sa 35<sup>e</sup> séance plénière, le 16 novembre 2021, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>13</sup>, l'Assemblée générale a nommé ou reconduit dans leurs fonctions comme membres de la Commission de la fonction publique internationale, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les personnes ci-après : Claudia Angélica Bueno Reynaga, Spyridon Flogaitis, Kaji Misako, Jeffrey Mounts et Shauna Olney.

À la même séance, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>14</sup>, l'Assemblée générale a désigné Boguslaw Winid Vice-Président pour une période de quatre ans, sous réserve de la prolongation de son mandat de membre de la Commission de la fonction publique internationale.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Commission de la fonction publique internationale se compose des membres suivants : Larbi DJACTA (*Algérie*, Président)\*\*, Boguslaw WINID (*Pologne*, Vice-Président)\*, Andrew Gbebay BANGALI (*Sierra Leone*)\*, Marie-Françoise BECHTEL (*France*)\*, Claudia Angélica BUENO REYNAGA (*Mexique*)\*\*\*, Spyridon FLOGAITIS (*Grèce*)\*\*\*, Carleen GARDNER (*Jamaïque*)\*, Igor GOLUBOVSKIY (*Fédération de Russie*)\*\*, KAJI Misako (*Japon*)\*\*\*, Pan-Suk KIM (*République de Corée*)\*\*, Ali KURER (*Libye*)\*, Jeffrey

---

<sup>11</sup> Ibid., par. 4 b).

<sup>12</sup> [A/76/519](#), par. 4.

<sup>13</sup> [A/76/520](#), par. 7 a).

<sup>14</sup> Ibid., par. 7 b).

MOUNTS (*États-Unis d'Amérique*)\*\*\*, Shauna OLNEY (*Canada*)\*\*\*, WANG Xiaochu (*Chine*)\*\* et El Hassane ZAHID (*Maroc*)\*\*.

---

\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2022.

\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2024.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2025.

#### **76/412. Élection de membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix**

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 16 décembre 2021, conformément à ses résolutions [60/180](#) du 20 décembre 2005, [60/261](#) du 8 mai 2006 et [63/145](#) du 18 décembre 2008, l'Assemblée générale a élu la BULGARIE et la REPUBLIQUE DOMINICAINE membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix pour un mandat de deux ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : PEROU et SLOVAQUIE.

Conformément aux alinéas a) à d) du paragraphe 4 de la résolution [60/180](#), 28 États ont déjà été élus ou nommés membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix : AFRIQUE DU SUD, BRESIL, COSTA RICA, ÉGYPTÉ et LIBAN, élus par l'Assemblée générale<sup>15</sup> ; CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FEDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, KENYA, MEXIQUE et ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD choisis par le Conseil de sécurité<sup>16</sup> ; COLOMBIE, LETTONIE, NOUVELLE-ZÉLANDE, NIGERIA, REPUBLIQUE DE CORÉE et THAÏLANDE, élus par le Conseil économique et social<sup>17</sup> ; ALLEMAGNE, CANADA, JAPON, PAYS-BAS et SUEDE, choisis parmi eux par les 10 pays dont les contributions au budget de l'Organisation des Nations Unies et les contributions volontaires aux fonds, aux programmes et aux organismes des Nations Unies, dont un fonds permanent pour la consolidation de la paix, sont les plus importantes<sup>18</sup> ; BANGLADESH, ÉTHIOPIE, INDE, PAKISTAN et RWANDA, choisis parmi eux par les 10 pays qui fournissent les plus importants effectifs militaires et policiers civils aux missions des Nations Unies<sup>19</sup>.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix se compose des 30 États Membres suivants<sup>20</sup> : AFRIQUE DU SUD\*\*, ALLEMAGNE\*\*, BANGLADESH\*\*, BRESIL\*\*, BULGARIE\*\*\*, CANADA\*\*, CHINE\*, COLOMBIE\*\*\*\*, COSTA RICA\*\*, ÉGYPTÉ\*\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*, ÉTHIOPIE\*\*, FEDÉRATION DE RUSSIE\*, FRANCE\*, INDE\*\*, JAPON\*\*, KENYA\*\*, LETTONIE\*\*\*\*, LIBAN\*\*, MEXIQUE\*\*, NIGERIA\*\*\*\*, NOUVELLE-ZÉLANDE\*\*\*\*, PAKISTAN\*\*, PAYS-BAS\*\*, REPUBLIQUE DE CORÉE\*\*\*\*, REPUBLIQUE DOMINICAINE\*\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*, RWANDA\*\*, SUEDE\*\* et THAÏLANDE\*\*\*\*.

---

\* Membres permanents du Conseil de sécurité.

\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2022.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2023.

\*\*\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2022 ou à l'expiration de leur mandat comme membres du Conseil économique et social si celle-ci intervient à une date antérieure.

---

<sup>15</sup> Voir décision 75/413.

<sup>16</sup> Voir [S/2022/29](#).

<sup>17</sup> Voir les décisions 2021/201 A, B et F et 2022/206 du Conseil économique et social.

<sup>18</sup> Voir [A/75/641](#).

<sup>19</sup> Voir [A/75/640](#).

<sup>20</sup> Il reste un siège à pourvoir parmi les États d'Asie et du Pacifique pour un mandat prenant effet à la date de l'élection en 2022 et venant à expiration le 31 décembre 2022,

#### 76/413. Élection de membres du Conseil économique et social

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 16 décembre 2021, conformément à l'article 140 de son règlement intérieur, l'Assemblée générale a élu la FINLANDE membre du Conseil économique et social pour le reste du mandat de la NORVEGE, avec effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022<sup>21</sup>.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Conseil économique et social se composera des 54 États Membres suivants : ARGENTINE\*\*, AUTRICHE\*\*, BANGLADESH\*, BELGIQUE\*\*\*, BELIZE\*\*\*, BENIN\*, BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)\*\*\*, BOTSWANA\*, BULGARIE\*\*, CANADA\*\*\*, CHILI\*\*\*, CHINE\*, COLOMBIE\*, CONGO\*, COTE D'IVOIRE\*\*\*, CROATIE\*\*\*, DANEMARK\*, ESWATINI\*\*\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*\*\*, FEDÉRATION DE RUSSIE\*, FINLANDE\*, FRANCE\*\*, GABON\*, GRECE\*, GUATEMALA\*\*, ÎLES SALOMON\*\*, INDONESIE\*\*, INDE\*\*\*, ISRAËL\*\*, ITALIE\*\*\*, JAPON\*\*, KAZAKHSTAN\*\*\*, LETTONIE\*, LIBERIA\*\*, LIBYE\*\*, MADAGASCAR\*\*, MAURICE\*\*\*, MEXIQUE\*\*, MONTENEGRO\*, NOUVELLE-ZÉLANDE\*, NICARAGUA\*, NIGERIA\*\*, OMAN\*\*\*, PANAMA\*, PÉROU\*\*\*, PORTUGAL\*\*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE\*, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE\*\*\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*\*, TCHEQUIE\*\*\*, THAÏLANDE\*, TUNISIE\*\*\* et ZIMBABWE\*\*.

---

\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2022.

\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2023.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2024.

#### 76/414. Élection de membres de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 16 décembre 2021, conformément à sa résolution 75/314 du 2 août 2021, l'Assemblée générale a élu membres du Forum permanent des personnes d'ascendance africaine, pour un mandat de trois ans prenant effet à la date à laquelle les cinq autres membres seront nommés par le Président du Conseil des droits de l'homme, les personnes ci-après : Epsy CAMPBELL BARR (*Costa Rica*), Justin HANSFORD (*États-Unis d'Amérique*), Martin KIMANI (*Kenya*), Mona OMAR (*Égypte*) et June SOOMER (*Sainte-Lucie*).

---

<sup>21</sup> Voir A/76/573.

## B. Autres décisions

### 1. *Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission*

#### **76/501. Réunions d'organes subsidiaires et d'entités durant la partie principale de la soixante-seizième session**

À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 14 septembre 2021, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser les entités énumérées dans la lettre du Président du Comité des conférences en date du 7 septembre 2021<sup>22</sup>, à savoir le Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025), le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Comité des relations avec le pays hôte, ainsi que les États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, à se réunir durant la partie principale de sa soixante-seizième session, étant entendu qu'il serait pourvu aux besoins des services de conférence de ces réunions pour autant que les ressources soient disponibles et le permettent, les travaux de l'Assemblée et de ses grandes commissions ne devant nullement s'en trouver entravés.

À sa 19<sup>e</sup> séance plénière, le 14 octobre 2021, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser les entités énumérées dans les lettres du Président du Comité des conférences en date des 27 septembre et 5 octobre 2021<sup>23</sup>, à savoir la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive et le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, à se réunir durant la partie principale de sa soixante-seizième session, étant entendu qu'il serait pourvu aux besoins des services de conférence de ces réunions pour autant que les ressources soient disponibles et le permettent, les travaux de l'Assemblée et de ses grandes commissions ne devant nullement s'en trouver entravés.

#### **76/502. Débat général de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale**

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 17 septembre 2021, l'Assemblée générale, agissant sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>24</sup> et notant qu'en application de la résolution 57/301 du 13 mars 2003, le débat général se déroulerait du mardi 21 septembre 2021 au vendredi 24 septembre, et le lundi 27 septembre, a décidé que celui-ci se tiendrait également le samedi 25 septembre 2021 afin qu'un maximum de personnes puissent prendre la parole cette semaine-là.

#### **76/503. Participation aux séances plénières officielles de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session**

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 17 septembre 2021, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>25</sup>, l'Assemblée générale, notant avec inquiétude la situation relative à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et prenant acte des restrictions appliquées à titre préventif à l'accès aux locaux de l'Organisation des Nations Unies pour contenir la propagation de la COVID-19, y compris des mesures de quarantaine :

a) a décidé, sans créer de précédent applicable à ses futures séances plénières, que, pendant la soixante-seizième session, si des mesures de quarantaine ou de restriction des déplacements étaient en vigueur, les personnes qui étaient invitées à lui faire une déclaration pendant une séance plénière ou à lui présenter un rapport et qui n'avaient pas la qualité de représentant(e) d'un État Membre ou d'une délégation observatrice pourraient chacune soumettre une déclaration préenregistrée, qui serait présentée par son président puis diffusée dans la salle de l'Assemblée générale à la séance plénière en question ;

b) a également décidé qu'en plus des procès-verbaux des séances plénières, son président ferait distribuer comme document de l'Assemblée un récapitulatif des déclarations préenregistrées faites à chaque séance plénière officielle, qui serait joint au procès-verbal de la séance.

---

<sup>22</sup> [A/76/316](#).

<sup>23</sup> [A/76/316/Add.1](#) et [A/76/316/Add.2](#).

<sup>24</sup> [A/76/250](#), par. 36.

<sup>25</sup> [A/76/250](#), par. 42.

**76/504. Droit de réponse à une allocution prononcée par un chef d'État**

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 17 septembre 2021, l'Assemblée générale a pris note de l'information donnée au paragraphe 52 du premier rapport du Bureau<sup>26</sup> concernant le droit de réponse à une allocution prononcée par un chef d'État.

**76/505. Organisation de la soixante-seizième session**

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 17 septembre 2021, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>27</sup>, l'Assemblée générale a adopté plusieurs dispositions concernant l'organisation de la soixante-seizième session.

À la même séance, l'Assemblée générale a pris note de l'information donnée au paragraphe 79 du même rapport du Bureau au sujet des vues exprimées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant l'utilisation du membre de phrase « dans la limite des ressources disponibles » ainsi que le rapport<sup>28</sup> dans lequel le Comité a souligné qu'il incombait au Secrétariat d'indiquer à l'Assemblée de manière complète et précise si les ressources étaient suffisantes pour mettre en œuvre une nouvelle activité.

À sa 43<sup>e</sup> séance plénière, le 2 décembre 2021, sur la proposition de son président, l'Assemblée générale a décidé de reporter du lundi 13 décembre 2021 au jeudi 23 décembre 2021 la date de suspension de sa soixante-seizième session.

À la même séance, à la demande du Président de la Cinquième Commission, l'Assemblée générale a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au jeudi 23 décembre 2021.

**76/506. Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour**

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 17 septembre 2021, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>29</sup>, l'Assemblée générale a adopté l'ordre du jour<sup>30</sup> et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour<sup>31</sup> pour la soixante-seizième session.

À la même séance, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>32</sup>, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-seizième session la question intitulée « Question de l'île comorienne de Mayotte », sous le titre B (Maintien de la paix et de la sécurité internationales), étant entendu qu'elle ne l'examinerait pas.

À la même séance également, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>33</sup>, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dix-septième session.

À la même séance également, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>34</sup> et à la suite d'un vote enregistré de 65 voix contre 11, avec 37 abstentions<sup>35</sup>, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-seizième session une question intitulée « La situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés », sous le titre B (Maintien de la paix et de la sécurité internationales).

---

<sup>26</sup> [A/76/250](#).

<sup>27</sup> [A/76/250](#).

<sup>28</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément n° 7 (A/54/7)*.

<sup>29</sup> [A/76/250](#).

<sup>30</sup> [A/76/251](#).

<sup>31</sup> [A/76/252](#).

<sup>32</sup> [A/76/250](#), par. 95.

<sup>33</sup> *Ibid.*, par. 96.

<sup>34</sup> *Ibid.*, par. 97.

<sup>35</sup> Voir [A/76/PV.2](#).

À sa 23<sup>e</sup> séance plénière, le 28 octobre 2021, l'Assemblée générale a décidé d'examiner directement en séance plénière le point subsidiaire a), intitulé « Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies », du point 25 de l'ordre du jour, intitulé « Activités opérationnelles de développement », sous le titre A (Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies), et de procéder sans délai à l'examen d'un projet de résolution<sup>36</sup>.

**76/507. Participation d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile, d'établissements universitaires et d'acteurs du secteur privé à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour la célébration du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban**

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 17 septembre 2021, sur la proposition de son président<sup>37</sup>, l'Assemblée générale, rappelant le paragraphe 10 de sa résolution 75/320 du 2 septembre 2021, a décidé d'approuver la participation des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile, des établissements universitaires et des acteurs du secteur privé dont la liste figure en annexe à la présente décision à sa réunion de haut niveau pour la célébration du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban<sup>38</sup> qui se tiendra en application de la résolution 75/320, ainsi qu'à ses tables rondes.

### Annexe

AJESH (AJEMALEBU SELF HELP)  
Alpha and Omega Foundation NP  
Cardozo Law Institute in Holocaust and Human Rights  
Center for Migration, Gender, and Justice  
Church of the Brethren  
Collectif Sénégalais des Africaines pour la Promotion de l'Éducation Relative à l'Environnement  
Create2030  
DoTheDream Youth Development Initiative  
Ecology Africa Foundation  
Felician University  
Fondation Humanitaire Internationale AICM Ukraine  
Footprints Development International  
Fordham University – Graduate Program in International Political Economy and Development  
FOUNDATION FOR ENVIRONMENTAL SAFETY (FES)  
Global Initiative for Food Security and Ecosystem Preservation – GIFSEP  
Global Peace Institute (GPI)  
Harvard University UNA Chapter  
Hasfa  
Hitma Organization for Cultural and Social Development  
Humanity For The World (HFTW)  
International Climate Change Development Initiative  
Jamma Children Foundation  
Journalists and Writers Foundation  
Justice for All (Burma Task Force)  
Liberia Immunization Platform (LIP)  
NADAM FOUNDATION  
Rwanda Youth Impact  
Success Capital Organisation  
Sustainable Development Council

---

<sup>36</sup> [A/76/L.4](#).

<sup>37</sup> [A/76/L.1](#).

<sup>38</sup> Voir [A/CONF.189/12](#) et [A/CONF.189/12/Corr.1](#), chap. I.

Sustainable Development Goals Brigade India  
Thanks-Giving Foundation  
The Egyptian International Foundation for Human Resources Development  
The World Lebanese cultural Union (WLCU) – BC council  
The Zakat Foundation of America  
Togetherband  
Turkish Autism Federation  
United Voices 4 Peace  
Verein Neubeginn Suchtprävention  
VISHWA MANAVADHIKAR PARISHAD  
Women on Film and Audiovisual Media of Spain CIMA  
Young European Leadership  
Zimbabwe United Nations Association

**76/508. Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour la célébration du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban**

À sa 5<sup>e</sup> séance plénière, le 22 septembre 2021, sur la proposition de son président, l'Assemblée générale, rappelant sa résolution [75/320](#) du 2 septembre 2021, a décidé de nommer Naledi Pandor, Ministre des relations internationales et de la coopération de l'Afrique du Sud, Président de la première table ronde, et Pacôme Moubelet Boubeya, Ministre des affaires étrangères du Gabon, Président de la deuxième table ronde de sa réunion de haut niveau pour la célébration du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban<sup>39</sup>.

**76/509. Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux**

À sa 20<sup>e</sup> séance plénière, le 20 octobre 2021, l'Assemblée générale a pris note du neuvième rapport annuel du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux<sup>40</sup>.

**76/510. Rapport de la Cour internationale de Justice**

À sa 23<sup>e</sup> séance plénière, le 28 octobre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Cour internationale de Justice<sup>41</sup>.

**76/511. Participation à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes**

À sa 25<sup>e</sup> séance plénière, le 29 octobre 2021, sur la proposition de son président<sup>42</sup>, l'Assemblée générale, rappelant sa résolution [75/283](#) du 7 juin 2021 sur les modalités, la forme et l'organisation de sa réunion de haut niveau sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes<sup>43</sup>, et notant avec préoccupation la situation concernant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) :

a) a décidé que, compte tenu du paragraphe 2 b) de sa résolution [75/283](#), les États Membres et les observateurs auprès d'elle pouvaient soumettre une déclaration préenregistrée de leur chef d'État ou de gouvernement, chef de délégation ou autre dignitaire, qui serait diffusée dans la salle de l'Assemblée générale pendant les séances plénières, après un mot d'introduction de leur représentante ou représentant qui serait physiquement présent dans la salle ;

---

<sup>39</sup> Voir [A/CONF.189/12](#) et [A/CONF.189/12/Corr.1](#), chap. I.

<sup>40</sup> [A/76/248-S/2021/694](#).

<sup>41</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-seizième session, Supplément n° 4 (A/76/4)*.

<sup>42</sup> [A/76/L.5](#).

<sup>43</sup> Résolution [64/293](#).

b) a également décidé qu'en plus des procès-verbaux de la réunion de haut niveau, son président distribuerait comme document de l'Assemblée un document récapitulatif des déclarations préenregistrées qui lui auraient été soumises au plus tard le jour où la déclaration préenregistrée était entendue dans la salle de l'Assemblée générale et que ces déclarations seraient jointes au procès-verbal de la séance.

#### **76/512. Rapport du Conseil économique et social**

À sa 26<sup>e</sup> séance plénière, le 2 novembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport du Conseil économique et social<sup>44</sup>.

#### **76/513. Participation d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile, d'établissements universitaires et d'acteurs du secteur privé à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes**

À sa 30<sup>e</sup> séance plénière, le 11 novembre 2021, sur la proposition de son président<sup>45</sup>, l'Assemblée générale, rappelant le paragraphe 9 de sa résolution [75/283](#) du 7 juin 2021, a décidé d'approuver la participation des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile, des établissements universitaires et des acteurs du secteur privé dont la liste figure en annexe à la présente décision à sa réunion de haut niveau sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes<sup>46</sup>, devant se tenir en application de la résolution [75/283](#), ainsi qu'à ses réunions-débats.

#### **Annexe**

A21

ADOL Health Care Initiative

Advocating Opportunity

Agar Ethiopia Charitable Society

AlphaZULU Advocates

AnnieCannons

ASHIA International (Association of Solidarity through Humanitarian Imperative Actions)

Asociatia Eliberare

BEPSEE Sarl

BOK Africa Concern

BUREAU NATIONAL CATHOLIQUE DE L'ENFANCE DU TOGO

Caritas Ukraine

Center for Human Rights and International Justice, Stanford University

Centre for Human Rights and Democracy in Africa (CHRDA)

Centre for Women War Victims – ROSA

Christian Education and Development Organization (CEDO)

Convergence Resource Center

Corporación Espacios de Mujer

El Poza de Vida

Equitable Tourism Options – EQUATIONS

ESPACIO MUJERES PARA UNA VIDA DIGNA LIBRE DE VIOLENCIA, A.C.

Focus Doits et Accès

Fundacion Crime Stoppers

Global Initiative Against Transnational Organized Crime

Global Organisation For Life Development

GoodWeave International

---

<sup>44</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-seizième session, Supplément n° 3 (A/76/3).

<sup>45</sup> [A/76/L.9](#).

<sup>46</sup> Résolution [64/293](#).

Hamburger Stiftung für Wirtschaftsethik  
Heartland Alliance International  
Human Trafficking Search – O.L. Pathy Family Foundation  
Humanity For The World (HFTW)  
IMPULSE NGO NETWORK  
International Human Rights Clinic, USC Gould School of Law  
Interregional Social Organization The Center for Women's Support  
Jan Lok Kalyan Parishad  
LA VIE MOT GLOBAL MISSION (LIVING WORD MISSION)  
MAST Human (The Multi-stakeholders Initiative for Accountable Supply Chain of Thai Fisheries)  
MUN Impact  
Nadia's Initiative  
National Center on Sexual Exploitation  
Needs for Orphans Foundation  
Network of the independent Commission for human rights CIDH  
New Jersey Coalition Against Human Trafficking  
NYU Langone Health  
Pacific Links Foundation  
Repórter Brasil – Organização de Comunicação e Projetos Sociais  
Réseau Femme et Développement  
Scotiabank  
SHAKTI VAHINI  
Sisterhood is Global Institute  
SlaveFree Today  
Socio Legal Aid Research & Training Centre (SLARTC)  
Somaliland Youth Development and Voluntary Organization  
Sunita Jain Anti Trafficking Initiative at Loyola Law School  
Swatantrata Abhiyan Nepal  
The Freedom Fund  
The Human Trafficking Legal Center  
Women's Link Worldwide

**76/549. Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-seizième session**

À la reprise de sa 54<sup>e</sup> séance plénière, le 24 décembre 2021, l'Assemblée générale a décidé que, à part les questions d'organisation et les points de l'ordre du jour qu'elle pourrait avoir à examiner en application de son règlement intérieur, les points ci-après restaient à examiner pendant la soixante-seizième session :

- Point 9. Rapport du Conseil économique et social
- Point 11. Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida
- Point 12. Le sport au service du développement et de la paix : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique
- Point 13. Amélioration de la sécurité routière mondiale
- Point 14. 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique
- Point 15. Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes
- Point 16. Culture de paix

- Point 20. Développement durable :
  - c) Réduction des risques de catastrophe
  - i) Harmonie avec la Nature
- Point 21. Suivi de l'application du Nouveau programme pour les villes et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
- Point 23. Groupes de pays en situation particulière :
  - a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
- Point 31. Rapport du Conseil de sécurité
- Point 32. Rapport de la Commission de consolidation de la paix
- Point 33. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies
- Point 34. Les diamants, facteur de conflits
- Point 35. Prévention des conflits armés :
  - a) Prévention des conflits armés
  - b) Renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits
- Point 36. Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales et sur le développement
- Point 37. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud
- Point 38. La situation au Moyen-Orient
- Point 39. Question de Palestine
- Point 40. La situation en Afghanistan
- Point 41. Question de l'île comorienne de Mayotte
- Point 42. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique
- Point 43. La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement
- Point 44. Question de Chypre
- Point 45. Agression armée contre la République démocratique du Congo
- Point 46. Question des Îles Falkland (Malvinas)
- Point 47. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti
- Point 48. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales
- Point 49. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït
- Point 56. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects
- Point 66. Consolidation et pérennisation de la paix
- Point 67. La situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés

## Décisions

---

- Point 68. Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international :
- a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international
  - b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique
- Point 72. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée
- Point 75. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
- a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies
  - b) Assistance au peuple palestinien
  - c) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions
- Point 78. Les océans et le droit de la mer :
- a) Les océans et le droit de la mer
- Point 89. Demande d'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965
- Point 90. Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens – fonctions résiduelles
- Point 100. Désarmement général et complet
- Point 109. Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles
- Point 112. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation
- Point 113. Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix
- Point 114. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies
- Point 115. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
- a) Élection de membres non permanents du Conseil de sécurité
  - b) Élection de membres du Conseil économique et social
- Point 116. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
- a) Élection de membres du Comité du programme et de la coordination
  - b) Élection à la Direction exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains
  - c) Élection de membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
  - g) Élection de membres de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine
- Point 117. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
- f) Nomination de membres du Comité des conférences
  - g) Nomination de membres du Corps commun d'inspection
  - h) Nomination de membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables
  - i) Confirmation de la nomination du Haut-Commissaire ou de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
- Point 118. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies

- Point 119. Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire
- Point 120. Commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves
- Point 121. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies
- Point 122. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
- Point 123. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et autres questions connexes ayant trait au Conseil de sécurité
- Point 124. Renforcement du système des Nations Unies
- Point 125. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions
- Point 126. Multilinguisme
- Point 127. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des pays de langue portugaise
- Point 128. Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire
- Point 129. Santé mondiale et politique étrangère
- Point 131. Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient
- Point 132. Exploitation et atteintes sexuelles : application d'une politique de tolérance zéro
- Point 133. Coopération internationale pour l'accès à la justice des personnes rescapées de violences sexuelles
- Point 134. La responsabilité de protéger et la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité
- Point 135. Rapports financiers et états financiers audités et rapports du Comité des commissaires aux comptes :
  - a) Organisation des Nations Unies
  - b) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies
  - c) Centre du commerce international
  - d) Université des Nations Unies
  - e) Programme des Nations Unies pour le développement
  - f) Fonds d'équipement des Nations Unies
  - g) Fonds des Nations Unies pour l'enfance
  - h) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
  - i) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
  - j) Fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
  - k) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement
  - l) Fonds des Nations Unies pour la population
  - m) Programme des Nations Unies pour les établissements humains
  - n) Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
  - o) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
  - p) Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)
  - q) Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

- r) Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
- Point 136. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
- Point 137. Budget-programme de 2021
- Point 138. Budget-programme pour 2022
- Point 139. Planification des programmes
- Point 140. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
- Point 141. Plan des conférences
- Point 142. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
- Point 143. Gestion des ressources humaines
- Point 144. Corps commun d'inspection
- Point 145. Régime commun des Nations Unies
- Point 146. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
- Point 147. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
- Point 148. Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux
- Point 149. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- Point 150. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- Point 151. Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei
- Point 152. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
- Point 153. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
- Point 154. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
- Point 155. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
- Point 156. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental
- Point 157. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
- Point 158. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti
- Point 159. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
- Point 160. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria
- Point 161. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
- Point 162. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
  - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban
- Point 163. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
- Point 164. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
- Point 165. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
- Point 166. Financement des activités découlant de la résolution [1863 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité

## **2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission**

### **76/514. Réduction des budgets militaires**

À sa 45<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission<sup>47</sup>.

### **76/515. Vérification du désarmement nucléaire**

À sa 45<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2021, à l'issue d'un vote enregistré de 187 voix contre zéro avec 2 abstentions<sup>48</sup>, sur la recommandation de la Première Commission<sup>49</sup>, l'Assemblée générale, rappelant ses résolutions [71/67](#) du 5 décembre 2016 et [74/50](#) du 12 décembre 2019 et ses décisions [72/514](#) du 4 décembre 2017, [73/514](#) du 5 décembre 2018 et [75/516](#) du 7 décembre 2020, consciente que la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a eu un impact sur la tenue de réunions dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies, notant que la COVID-19 a empêché le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner plus avant les questions de vérification du désarmement nucléaire, créé en application de la résolution [74/50](#), de se réunir pendant deux semaines en 2021, comme cela était initialement prévu, et rappelant la demande faite au Secrétaire général dans la résolution [74/50](#) de lui rendre compte des travaux du Groupe une fois ceux-ci achevés :

a) a décidé de prier le Secrétaire général de tenir deux sessions supplémentaires à Genève en 2023 en remplacement des deux sessions prévues en 2021 qui avaient dû être reportées du fait des restrictions de voyage liées à la COVID-19, pour un total de deux semaines en 2022 et deux semaines en 2023, ainsi qu'une réunion consultative intersessions informelle supplémentaire à New York en 2023 en remplacement de la réunion prévue en 2021 qui avait dû être reportée pour les mêmes raisons, pour un total de deux réunions, une en 2022 et une en 2023 ;

b) a également décidé d'inviter le Secrétaire général à lui transmettre le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux à sa soixante-dix-huitième session ainsi qu'à la Conférence du désarmement ;

c) a en outre décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dix-septième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Vérification du désarmement nucléaire ».

### **76/516. Lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés**

À sa 45<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2021, sur la recommandation de la Première Commission<sup>50</sup>, l'Assemblée générale, rappelant ses résolutions [70/46](#) du 7 décembre 2015, [71/72](#) du 5 décembre 2016, [72/36](#) du 4 décembre 2017, [73/67](#) du 5 décembre 2018 et [75/59](#) du 7 décembre 2020, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dix-septième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés ».

### **76/517. Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok)**

À sa 45<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2021, sur la recommandation de la Première Commission<sup>51</sup>, l'Assemblée générale, rappelant ses résolutions [62/31](#) du 5 décembre 2007, [64/39](#) du 2 décembre 2009, [66/43](#) du 2 décembre 2011, [68/49](#) du 5 décembre 2013 et [70/60](#) du 7 décembre 2015, ainsi que ses décisions [72/515](#) du 4 décembre 2017 et [74/510](#) du 12 décembre 2019, intitulées « Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok) », a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dix-huitième session,

---

<sup>47</sup> [A/76/436](#).

<sup>48</sup> Voir [A/76/PV.45](#).

<sup>49</sup> [A/76/444](#), par. 94.

<sup>50</sup> [A/76/444](#), par. 94.

<sup>51</sup> [A/76/444](#), par. 94.

au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok) ».

#### **76/518. Commission du désarmement**

À sa 45<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2021, sur la recommandation de la Première Commission<sup>52</sup>, l'Assemblée générale, rappelant ses décisions 75/519 A du 7 décembre 2020 et 75/519 B du 25 mars 2021, a décidé :

- a) que la Commission du désarmement tiendrait en 2022 une session de fond pendant trois semaines au plus, à savoir du 4 au 22 avril, et lui présenterait un rapport de fond à sa soixante-dix-septième session ;
- b) que la Commission du désarmement tiendrait sa session d'organisation au début de 2022, avant la session de fond, afin d'élire son bureau et de traiter toute autre question d'organisation en suspens ;
- c) d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dix-septième session, au titre de la question intitulée « Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire », la question subsidiaire intitulée « Rapport de la Commission du désarmement ».

#### **76/519. Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2022**

À sa 45<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2021, sur la recommandation de la Première Commission<sup>53</sup>, l'Assemblée générale a approuvé le programme de travail et le calendrier provisoires de la Commission pour 2022, qui étaient joint en annexe au rapport de la Commission<sup>54</sup>.

#### **76/520. Planification des programmes (Première Commission)**

À sa 45<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission<sup>55</sup>.

### ***3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)***

#### **76/521. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>56</sup>.

#### **76/522. Question de Gibraltar**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>57</sup>, l'Assemblée générale, rappelant sa décision 75/523 du 10 décembre 2020 :

- a) a demandé instamment aux Gouvernements de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'apporter, dans le prolongement de la Déclaration de Bruxelles du 27 novembre 1984, une solution

---

<sup>52</sup> [A/76/446](#), par. 10.

<sup>53</sup> [A/76/452](#), par. 5.

<sup>54</sup> [A/76/452](#).

<sup>55</sup> [A/76/453](#).

<sup>56</sup> [A/76/418](#).

<sup>57</sup> [A/76/425](#), par. 38.

définitive à la question de Gibraltar, compte tenu de ses résolutions sur la question et des principes applicables et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, tout en tenant compte des intérêts et des aspirations de Gibraltar, qui sont considérés comme légitimes au regard du droit international ;

b) a noté que le Royaume-Uni souhaitait conserver le Forum tripartite de dialogue ;

c) a noté que l'Espagne considérait que le Forum tripartite de dialogue n'existait plus et qu'il devait être remplacé par un nouveau mécanisme de coopération locale au sein duquel les habitants du Campo de Gibraltar et de Gibraltar étaient représentés ;

d) s'est félicitée des efforts déployés par toutes les parties pour résoudre les problèmes et avancer dans un esprit de confiance et de solidarité, en vue de trouver des solutions communes et de progresser sur les questions d'intérêt mutuel afin de parvenir à une relation fondée sur le dialogue et la coopération.

**76/523. Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>58</sup>, l'Assemblée générale a approuvé le projet de programme de travail et de calendrier de la Quatrième Commission pour sa soixante-dix-septième session, tel qu'il figurait dans le rapport de la Commission<sup>59</sup>.

**76/524. Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)]**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>60</sup>.

**4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission**

**76/539. Questions de politique macroéconomique**

À sa 54<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>61</sup>.

**76/540. Mondialisation et interdépendance**

À sa 54<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>62</sup>.

**76/541. Groupes de pays en situation particulière**

À sa 54<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>63</sup>.

---

<sup>58</sup> [A/76/427](#), par. 6.

<sup>59</sup> [A/76/427](#).

<sup>60</sup> [A/76/426](#).

<sup>61</sup> [A/76/531](#).

<sup>62</sup> [A/76/534](#).

<sup>63</sup> [A/76/535](#).

**76/542. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement**

À sa 54<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>64</sup>.

**76/543. Activités opérationnelles de développement**

À sa 54<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>65</sup>.

**76/544. Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition**

À sa 54<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>66</sup>.

**76/545. Projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale**

À sa 54<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2021, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>67</sup>, l'Assemblée générale :

- a) a approuvé le projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour sa soixante-dix-septième session, tel que reproduit ci-après ;
- b) a invité le Bureau de la Deuxième Commission à sa soixante-dix-septième session, lorsqu'il établirait le projet de programme de travail et de calendrier de la Commission pour cette session, à tenir compte du programme de travail et du calendrier provisoires de la Commission, tels qu'ils figuraient dans le document publié sous la cote A/C.2/76/CRP.2.

**Projet de programme de travail<sup>68</sup>**

1. Les technologies de l'information et des communications au service du développement durable.
2. Questions de politique macroéconomique :
  - a) Commerce international et développement ;
  - b) Système financier international et développement ;
  - c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement ;
  - d) Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable ;
  - e) Promouvoir l'investissement en faveur du développement durable.
3. Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement.

---

<sup>64</sup> [A/76/536](#).

<sup>65</sup> [A/76/537](#).

<sup>66</sup> [A/76/538](#).

<sup>67</sup> [A/76/542](#), par. 8.

<sup>68</sup> La liste définitive des points et points subsidiaires à examiner sera établie à partir des résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale.

4. Développement durable :
  - a) Parvenir au développement durable : réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment grâce à l'adoption de modes de consommation et de production durables, en faisant fond sur l'Action 21 ;
  - b) Suivi et application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement ;
  - c) Réduction des risques de catastrophe ;
  - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures ;
  - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique ;
  - f) Convention sur la diversité biologique ;
  - g) Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement ;
  - h) Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
  - i) Lutte contre les tempêtes de sable et de poussière ;
  - j) Développement durable dans les régions montagneuses ;
  - k) Harmonie avec la Nature.
5. Suivi de l'application du Nouveau Programme pour les villes et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).
6. Mondialisation et interdépendance :
  - a) Rôle des Nations Unies dans la promotion du développement à l'heure de la mondialisation et de l'interdépendance ;
  - b) Migrations internationales et développement.
7. Groupes de pays en situation particulière :
  - a) Suivi de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés ;
  - b) Suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral.
8. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :
  - a) Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) ;
  - b) Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
  - c) Coopération pour le développement industriel ;
  - d) Participation des femmes au développement ;
  - e) Mise en valeur des ressources humaines.
9. Activités opérationnelles de développement :
  - a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ;
  - b) Coopération Sud-Sud pour le développement.
10. Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition.

11. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles.
12. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.
13. Planification des programmes.

**76/546. Revitalisation des travaux de la Deuxième Commission**

À sa 54<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2021, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>69</sup>, l'Assemblée générale :

- a) a rappelé sa résolution [75/325](#) du 10 septembre 2021, en particulier les dispositions relatives aux méthodes de travail, ainsi que ses décisions 74/537 B du 11 août 2020 et 75/548 B du 29 juillet 2021 ;
- b) a décidé de convoquer jusqu'à deux réunions informelles de la Deuxième Commission au début de 2022 pour que celle-ci puisse examiner ses méthodes de travail ;
- c) a demandé au Bureau de la Deuxième Commission de mettre à jour le document de séance sur les méthodes de travail de la Commission à la suite de cet examen.

**76/547. Planification des programmes (Deuxième Commission)**

À sa 54<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>70</sup>.

**5. Décisions adoptées sur la base des rapports  
de la Troisième Commission**

**76/535. Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne**

À sa 53<sup>e</sup> séance plénière, le 16 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission<sup>71</sup>.

**76/536. Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles**

À sa 53<sup>e</sup> séance plénière, le 16 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission<sup>72</sup>.

**76/537. Projet de programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale**

À sa 53<sup>e</sup> séance plénière, le 16 décembre 2021, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>73</sup>, l'Assemblée générale :

- a) a approuvé, sous réserve des décisions qu'elle pourrait prendre ultérieurement, le projet de programme de travail de la Troisième Commission pour sa soixante-dix-septième session, tel que reproduit ci-après ;

---

<sup>69</sup> [A/76/542](#), par. 8.

<sup>70</sup> [A/76/541](#).

<sup>71</sup> [A/76/462/Add.4](#).

<sup>72</sup> [A/76/464](#).

<sup>73</sup> [A/76/468](#), par. 6.

b) a invité le Bureau de la Troisième Commission à la soixante-dix-septième session à tenir compte, lorsqu'il établirait le projet de programme de travail et de calendrier de la Commission pour la soixante-dix-septième session, du programme de travail et du calendrier provisoires de la Commission qui figuraient dans le document portant la cote A/C.3/76/CRP.2.

**Projet de programme de travail**

Point 1. Développement social :

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale ;
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille ;
- c) L'alphabetisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action.

Point 2. Prévention du crime et justice pénale.

Point 3. Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles.

Point 4. Contrôle international des drogues.

Point 5. Promotion des femmes.

Point 6. Promotion et protection des droits de l'enfant :

- a) Promotion et protection des droits de l'enfant ;
- b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants.

Point 7. Droits des peuples autochtones :

- a) Droits des peuples autochtones ;
- b) Suite donnée au document final de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, dite Conférence mondiale sur les peuples autochtones.

Point 8. Promotion et protection des droits humains :

- a) Application des instruments relatifs aux droits humains ;
- b) Questions relatives aux droits humains, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits humains et des libertés fondamentales ;
- c) Situations relatives aux droits humains et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux ;
- d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.

Point 9. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :

- a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ;
- b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.

Point 10. Droit des peuples à l'autodétermination.

Point 11. Rapport du Conseil des droits de l'homme.

Point 12. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires.

Point 13. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.

**76/538. Planification des programmes (Troisième Commission)**

À sa 53<sup>e</sup> séance plénière, le 16 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission<sup>74</sup>.

**6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission**

**76/548. Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure**

À la reprise de sa 54<sup>e</sup> séance plénière, le 24 décembre 2021, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>75</sup>, l'Assemblée générale a décidé de reporter à la partie principale de sa soixante-dix-septième session l'examen des documents suivants :

*Point 138*

*Projet de budget-programme pour 2022*

*Conditions d'emploi et rémunération des personnes qui n'ont pas la qualité de fonctionnaire du Secrétariat*

Rapport du Secrétaire général intitulé « Conditions d'emploi et rémunération des personnes, autres que les fonctionnaires du Secrétariat, qui sont au service de l'Assemblée générale : membres à temps complet de la Commission de la fonction publique internationale et Président(e) du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires »<sup>76</sup>

*Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales*

Rapport du Secrétaire général sur l'examen des modalités de financement et de soutien des missions politiques spéciales<sup>77</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>78</sup>

**7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission**

**76/525. Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-dix-septième session**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>79</sup>, l'Assemblée générale a noté que la Commission avait décidé pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée d'adopter le programme de travail provisoire ci-après, tel que proposé par le Bureau :

**Programme de travail provisoire<sup>80</sup>**

3 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
3, 4 et 6 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international

---

<sup>74</sup> [A/76/469](#).

<sup>75</sup> [A/76/634](#), par. 6.

<sup>76</sup> [A/76/340](#).

<sup>77</sup> [A/66/340](#).

<sup>78</sup> [A/66/7/Add.21](#).

<sup>79</sup> [A/76/489](#), par. 6.

<sup>80</sup> Les dates auxquelles les différentes questions seront examinées en 2022 sont indiquées à titre provisoire et il n'est pas exclu que des réunions supplémentaires soient envisagées pour les groupes de travail créés et les exposés du Secrétariat organisés par la Sixième Commission. Conformément à la résolution [69/250](#) de l'Assemblée générale, aucune séance officielle de la Sixième Commission ne se tiendra le 5 octobre (Yom Kippour), le 24 octobre (Diwali) et le 8 novembre (Gurpurab) 2022.

## Décisions

---

6 et 7 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
7 et 10 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international
10 octobre	Crimes contre l'humanité
11 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
11 et 12 octobre	Portée et application du principe de compétence universelle
13 octobre	Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite Demande(s) d'admission au statut d'observateur <sup>81</sup>
17 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante-cinquième session État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés
17 et 18 octobre	Examen de mesures propres à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires
19 octobre	Examen des questions de la prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses et de la répartition des pertes consécutives à de tels dommages Le droit des aquifères transfrontières
20 octobre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
Du 25 au 28 octobre et du 1 <sup>er</sup> au 3 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-treizième session
3 novembre	Protection diplomatique
4 novembre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
7 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte
10 novembre	Demande(s) d'admission au statut d'observateur <sup>82</sup> Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
18 novembre	Planification des programmes Élection des bureaux des grandes commissions
14 octobre, 9 et 17 novembre	Journées réservées

### **76/526. Planification des programmes (Sixième Commission)**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Sixième Commission<sup>83</sup>.

---

<sup>81</sup> Demande(s) d'admission au statut d'observateur incluse(s) pour la première fois dans l'ordre du jour de la soixante-dix-septième session.

<sup>82</sup> Demande(s) d'admission au statut d'observateur incluse(s) pour la première fois dans l'ordre du jour d'une session antérieure.

<sup>83</sup> [A/76/490](#).

**76/527. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>84</sup>, l'Assemblée générale a décidé de reporter à sa soixante-dix-septième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au Conseil de coopération des États de langue turcique<sup>85</sup>.

**76/528. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiatique**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>86</sup>, l'Assemblée générale a décidé de reporter à sa soixante-dix-septième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à l'Union économique eurasiatique<sup>87</sup>.

**76/529. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>88</sup>, l'Assemblée générale a décidé de reporter à sa soixante-dix-septième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à la Communauté des démocraties<sup>89</sup>.

**76/530. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>90</sup>, l'Assemblée générale a décidé de reporter à sa soixante-dix-septième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides.<sup>91</sup>

**76/531. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds pour l'environnement mondial**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>92</sup>, l'Assemblée générale a décidé de reporter à sa soixante-dix-septième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au Fonds pour l'environnement mondial<sup>93</sup>.

**76/532. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation internationale des employeurs**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>94</sup>, l'Assemblée générale a décidé de reporter à sa soixante-dix-septième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à l'Organisation internationale des employeurs<sup>95</sup>.

---

<sup>84</sup> [A/76/481](#), par. 7.

<sup>85</sup> Voir [A/66/141](#).

<sup>86</sup> [A/76/482](#), par. 7.

<sup>87</sup> Voir [A/70/141](#).

<sup>88</sup> [A/76/483](#), par. 7.

<sup>89</sup> Voir [A/70/142](#).

<sup>90</sup> [A/76/484](#), par. 7.

<sup>91</sup> Voir [A/72/194](#).

<sup>92</sup> [A/76/485](#), par. 7.

<sup>93</sup> Voir [A/72/195](#).

<sup>94</sup> [A/76/486](#), par. 7.

<sup>95</sup> Voir [A/74/291](#).

**76/533. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Confédération syndicale internationale**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>96</sup>, l'Assemblée générale a décidé de reporter à sa soixante-dix-septième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à la Confédération syndicale internationale<sup>97</sup>.

**76/534. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie**

À sa 49<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2021, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>98</sup>, l'Assemblée générale a décidé de reporter à sa soixante-dix-septième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au Forum de Boao pour l'Asie<sup>99</sup>.

---

<sup>96</sup> [A/76/487](#), par. 7.

<sup>97</sup> Voir [A/74/292](#).

<sup>98</sup> [A/76/488](#), par. 7.

<sup>99</sup> Voir [A/74/293](#).



## Annexe

### Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
76/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	3 a)	1 <sup>re</sup>	14 septembre 2021	4
76/402.	Élection de membres du Conseil des droits de l'homme	116 d)	19 <sup>e</sup>	14 octobre 2021	4
76/403.	Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice	115 c)	27 <sup>e</sup>	5 novembre 2021	4
76/404.	Élection de membres du Comité du programme et de la coordination	116 a)	30 <sup>e</sup> 52 <sup>e</sup>	11 novembre 2021 16 décembre 2021	5
76/405.	Nomination de membres du Comité des conférences	117 f)	30 <sup>e</sup>	11 novembre 2021	5
76/406.	Élection des membres de la Commission du droit international	116 f)	32 <sup>e</sup>	12 novembre 2021	6
76/407.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	117 a)	35 <sup>e</sup>	16 novembre 2021	7
76/408.	Nomination de membres du Comité des contributions	117 b)	35 <sup>e</sup>	16 novembre 2021	7
76/409.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	117 c)	35 <sup>e</sup>	16 novembre 2021	7
76/410.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes	117 d)	35 <sup>e</sup>	16 novembre 2021	8
76/411.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale	117 e)	35 <sup>e</sup>	16 novembre 2021	8
76/412.	Élection de membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix	116 c)	52 <sup>e</sup>	16 décembre 2021	9
76/413.	Élection de membres du Conseil économique et social	115 b)	52 <sup>e</sup>	16 décembre 2021	10
76/414.	Élection de membres de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine	116 g)	52 <sup>e</sup>	16 décembre 2021	10
76/501.	Réunions d'organes subsidiaires et d'entités durant la partie principale de la soixante-seizième session	7 et 141	1 <sup>re</sup> 19 <sup>e</sup>	14 septembre 2021 14 octobre 2021	11
76/502.	Débat général de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	7	2 <sup>e</sup>	17 septembre 2021	11
76/503.	Participation aux séances plénières officielles de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session	7	2 <sup>e</sup>	17 septembre 2021	11
76/504.	Droit de réponse à une allocution prononcée par un chef d'État	7	2 <sup>e</sup>	17 septembre 2021	12
76/505.	Organisation de la soixante-seizième session	7	2 <sup>e</sup> 43 <sup>e</sup>	17 septembre 2021 2 décembre 2021	12
76/506.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	7	2 <sup>e</sup> 23 <sup>e</sup>	17 septembre 2021 28 octobre 2021	12

**Annexe – Répertoire des décisions**

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
76/507.	Participation d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile, d'établissements universitaires et d'acteurs du secteur privé à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour la célébration du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban	72 b)	2 <sup>e</sup>	17 septembre 2021	13
76/508.	Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour la célébration du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban	72 b)	5 <sup>e</sup>	22 septembre 2021	14
76/509.	Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux	130	20 <sup>e</sup>	20 octobre 2021	14
76/510.	Rapport de la Cour internationale de Justice	76	23 <sup>e</sup>	28 octobre 2021	14
76/511.	Participation à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes	108	25 <sup>e</sup>	29 octobre 2021	14
76/512.	Rapport du Conseil économique et social	9	26 <sup>e</sup>	2 novembre 2021	15
76/513.	Participation d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile, d'établissements universitaires et d'acteurs du secteur privé à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes	108	30 <sup>e</sup>	11 novembre 2021	15
76/514.	Réduction des budgets militaires	92	45 <sup>e</sup>	6 décembre 2021	21
76/515.	Vérification du désarmement nucléaire	100 hh)	45 <sup>e</sup>	6 décembre 2021	21
76/516.	Lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés	100 cc)	45 <sup>e</sup>	6 décembre 2021	21
76/517.	Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok)	100 y)	45 <sup>e</sup>	6 décembre 2021	21
76/518.	Commission du désarmement	102 b)	45 <sup>e</sup>	6 décembre 2021	22
76/519.	Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2022	122	45 <sup>e</sup>	6 décembre 2021	22
76/520.	Planification des programmes (Première Commission)	139	45 <sup>e</sup>	6 décembre 2021	22
76/521.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects	56	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	22
76/522.	Question de Gibraltar	63	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	22
76/523.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale	122	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	23
76/524.	Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)]	139	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	23

**Annexe – Répertoire des décisions**

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
76/525.	Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-dix-septième session	122	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	28
76/526.	Planification des programmes (Sixième Commission)	139	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	29
76/527.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique	168	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	30
76/528.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiatique	169	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	30
76/529.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties	170	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	30
76/530.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides	171	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	30
76/531.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds pour l'environnement mondial	172	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	30
76/532.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation internationale des employeurs	173	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	30
76/533.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Confédération syndicale internationale	174	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	31
76/534.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie	175	49 <sup>e</sup>	9 décembre 2021	31
76/535.	Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne	74 d)	53 <sup>e</sup>	16 décembre 2021	26
76/536.	Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles	109	53 <sup>e</sup>	16 décembre 2021	26
76/537.	Projet de programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale	122	53 <sup>e</sup>	16 décembre 2021	26
76/538.	Planification des programmes (Troisième Commission)	139	53 <sup>e</sup>	16 décembre 2021	28
76/539.	Questions de politique macroéconomique	18	54 <sup>e</sup>	17 décembre 2021	23
76/540.	Mondialisation et interdépendance	22	54 <sup>e</sup>	17 décembre 2021	23
76/541.	Groupes de pays en situation particulière	23	54 <sup>e</sup>	17 décembre 2021	23
76/542.	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement	24	54 <sup>e</sup>	17 décembre 2021	24
76/543.	Activités opérationnelles de développement	25	54 <sup>e</sup>	17 décembre 2021	24
76/544.	Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition	26	54 <sup>e</sup>	17 décembre 2021	24
76/545.	Projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale	122	54 <sup>e</sup>	17 décembre 2021	24
76/546.	Revitalisation des travaux de la Deuxième Commission	122	54 <sup>e</sup>	17 décembre 2021	26
76/547.	Planification des programmes (Deuxième Commission)	139	54 <sup>e</sup>	17 décembre 2021	26
76/548.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure	136	54 <sup>e</sup> (reprise)	24 décembre 2021	28

## Annexe – Répertoire des décisions

---

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
76/549.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-seizième session	7	54 <sup>e</sup> (reprise)	24 décembre 2021	16